

## CR Conseil Établissement du 14 novembre 2017

Compte rendu non officiel, issu des notes de l'APE Saint-Exupéry

- Mise en place des instances. En plus des 2 sièges au Conseil d'Établissement, l'APE Saint Exupéry est représenté partout sauf dans les instances réservées au lycée : Comité Hygiène et Sécurité, Conseil Vie Collégienne, Conseil de discipline, Conseil du 2<sup>nd</sup> degré ...
- Vote de la suppression de 2 postes d'expatriés : toutes les associations de parent votent contre. Nous savons que ces postes d'expatriés pris en charge par l'AEFE seront sûrement remplacés par des postes sous contrat local, pris en charge par les familles. Les enseignants se plaignent de cette situation récurrente, de la précarisation dans les évolutions de carrière.
- Classes culturelles déplacées : du fait de l'augmentation des transports, la limite de 500 euros/voyage rend de plus en plus difficiles certains voyages. Les enseignants sont invités à revoir le contenu des voyages et à chercher des alternatives moins onéreuses en Espagne, tout en reconnaissant que les voyages en France font partie intégrante du projet pédagogique.
- Budget 2018 sous tutelle AEFE : l'AEFE souffre une forte restriction budgétaire du fait de la politique générale du gouvernement français. Cela entraîne une baisse de 33 millions d'euros dans budget 2018 (à ce jour, contribution AEFE aux frais de scolarité : 2500 euros/élève vs. 2000 euros zone Europe et 1900 dans le monde). En plus, il y a un risque lié à l'augmentation de la participation complémentaire au frais, qui pourrait passer de 6% des recettes du LFM à 9%.
- Au budget 2018, pas de ligne pour travaux /chaleur à Saint-Exupéry. Suite à la surprise et aux protestations de l'APE St Ex, le LFM confirme que comme ce n'est pas encore chiffré, ils ne l'ont même pas inclus au budget.

